Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Le budget fédéral. — Des chaussures militaires. — A propos des casernes. — Instruction pour les vélocipédistes militaires. — Presse et militaire. — Les essais de Thoune.

Il ne m'est pas facile de mener à bien, cette fois-ci, ma tâche de chroniqueur; s'il n'y a pas de faits sensationnels à relever, heureusement! il n'en manque pas d'autres; mais le temps fait défaut. Aussi serai-je obligé de renvoyer au mois prochain partie de ce que j'aurais voulu relever dès à présent.

D'après le projet du Conseil fédéral, le budget militaire de la Confédération suisse, pour l'année 1902, se monte à la somme de 28 $^1/_2$ millions (exactement 28 552 136 fr.), soit 8 fr. 60 par tête de population. Comparativement au budget de 1901, il présente une augmentation de 701 293 fr., due essentiellement à l'entrée en vigueur, dès la prochaine année, de la loi sur l'assurance militaire. A part cela, augmentations et réductions de dépenses se compensent.

A ce propos, remarquons que le nombre des recrues d'infanterie, de 13000 en 1901, sera, en 1902, de 12000 seulement. Cette diminution des recrues de l'arme la plus nombreuse est la suite d'un vœu exprimé par les Chambres, d'être plus sévère dans l'appréciation des aptitudes physiques des hommes. Cette mesure est justifiée; depuis plusieurs années, l'infanterie a été dotée d'un certain nombre de recrues qui n'avaient manifestement pas les aptitudes requises: on ne pouvait les renvoyer du service car les commissions de réforme, liées par des prescriptions strictes, ne disposaient pas des moyens de les exempter définitivement. Ainsi demeuraient aux contrôles des numéros donnant l'illusion de gros effectifs, tandis qu'en réalité on avait affaire à des non-valeurs coûteuses pour l'Etat, sans compter la peine inutile prise pour les instruire.

D'autres armes, par contre, voient leur recrutement augmenté, ainsi le train d'armée, la compagnie d'aérostiers (recrutement porté de 30 à 60 hommes), les troupes de forteresse pour Saint-Maurice, etc.

— Les souliers de quartier, dont l'introduction régulière date de cette année-ci seulement, constituent pour 1902 une notable aggravation des dépenses. Les souliers de quartier ont coûté à l'Etat, en 1901, 92 950 fr. et coûteront, suivant les prévisions, en 1902, 180 000 fr., soit le double.

Les lecteurs de la *Revue militaire suisse* sont déjà au courant de la question; il en a été parlé plusieurs fois. Avant d'arriver à la solution actuelle, on a fait de nombreux essais : Souliers en toile tannée, non claqués ou claqués, souliers en veau, bas ou en forme de brodequins, etc. Finalement, le type adopté est un soulier forme soulier de marche (brodequin napolitain), en peau de veau souple et muni d'une simple semelle. Malgré le nom sous lequel cette chaussure est connue, elle n'est pas exclusivement un soulier de quartier mais un soulier pouvant être employé dans certaines circonstances (pieds meurtris ou blessés, par exemple), pour la marche. Le prix de revient en est approximativement de 10 fr. par paire. L'Etat le vend au soldat pour 5 fr. La bienfacture de cette chaussure, sa bonne qualité, sa légèreté et son prix très minime expliquent surabondamment son rapide succès et l'importance de la perte qui résulte pour l'Etat de son adoption. C'est là d'ailleurs une dépense on ne peut plus justifiée; la question de la chaussure du soldat est de toute première importance; elle est difficile à résoudre dans toutes les armées et plus encore dans une armée de milices. Il est seulement à désirer que le soulier de marche devienne bientôt aussi populaire que le soulier de quartier; il le mérite, et par ses qualités et par son prix modique. Quand on examine, une à une, les chaussures achetées dans le commerce et apportées au service par les recrues et qu'on s'enquiert des prix payés pour telle paire de souliers ou de brodequins, on ne peut que s'étonner de la préférence dont elle jouit. Payée le double presque de ce que coûte le soulier de marche de l'Etat, cette chaussure, improprement et abusivement appelée, par le marchand, *militaire*, ne répond à aucune des conditions requises, ni pour la façon, ni pour la qualité. Mais à tort, faute de la connaître, on se méfie de la chaussure fournie par l'Etat. Si les commissions de recrutement emportaient avec elles et exposaient des échantillons de chaussures de marche et de souliers de quartier, beaucoup de recrutés qui n'auraient pas songé à se procurer ces chaussures-là, leur donneraient la préférence

Par le projet de budget et par la diminution de dépense qui en résulte, nous apprenons que la réserve de 10 000 fusils d'ordonnance est dès maintenant complète.

Les prévisions budgétaires du Conseil fédéral deviendront-elles une réalité après leur passage devant les Chambres? L'avenir nous l'apprendra.

* * *

Mes réflexions du mois de septembre à propos des casernes ont été reproduites et relevées par quelques journaux. Un de ceux-ci, le *National suisse*, me répond en substance que c'est à la Confédération que je devrais adresser mes reproches puisque c'est à elle qu'incombe, avec le devoir d'instruire les troupes, le soin de les bien loger.

D'abord je n'ai eu l'intention d'adresser des reproches à personne. J'ai signalé ce que nos casernes en général présentent de défectueux; j'attribue cela surtout à une tradition dont nous avons peine à sortir et au préjugé qui veut que le soldat, sous le prétexte d'être « entraîné », soit plutôt mal ou sommairement logé; je crois que la tradition est mauvaise et que le préjugé est faux. Si j'ai cité la caserne de Colombier, telle qu'elle était il y a une quinzaine d'années, comme exemple de caserne anti-hygiénique et dangereuse, cela n'a nullement été dans la pensée, je le déclare bien haut, d'en rendre responsable le gouvernement neuchâtelois. Mon unique motif a été que je ne connaissais pas d'exemple plus caractéristique. Dès lors, cette caserne a d'ailleurs été complètement transformée.

Mais je crois n'avoir pas perdu mon temps; le *National suisse* convient que mes réflexions renferment beaucoup de vrai; s'il voulait, à l'occasion, user de l'influence très grande et très légitime dont il jouit pour appuyer mes revendications et parler en faveur du bien-être des soldats, ceux-ci lui en seraient reconnaissants.

Mais il se passera du temps encore avant qu'on leur donne lieu de se plaindre, comme certains fonctionnaires et employés de l'administration des postes, du trop grand luxe dans lequel on les loge.

* * *

Le Conseil fédéral a approuvé récemment une *Instruction pour les vélocipédistes militaires*.

Cette instruction mériterait mieux qu'une rapide mention dans une chronique. Mais je confesse mon incompétence pour en parler comme il le faudrait; je dois me borner à un aperçu de son contenu.

Ses différents chapitres traitent l'Ecole du vélocipédiste, la connaissance et l'entretien de la bicyclette; l'hygiène, des généralités sur le service des vélocipédistes, le service des relais, le service d'exploration et de sécurité, enfin l'emploi qui peut être fait des vélocipédistes dans certaines opérations spéciales et au combat.

Aux termes de cette ordonnance, on peut employer des subdivisions de vélocipédistes, d'un effectif inférieur à une section, comme patrouilles indépendantes, comme organes du service de sûreté et pour le service d'ordonnances. L'emploi des vélocipédistes comme ordonnances est très varié; ils servent soit à la transmission des ordres et des communications soit à maintenir la liaison entre des colonnes ou des fractions de l'armée éloignées les unes des autres.

Il serait possible d'employer des troupes de vélocipédistes de la force d'une section à une compagnie, comme troupes combattantes, partout où une machine peut être utilisée; il serait possible aussi d'assigner la même tâche à plusieurs compagnies.

Quant aux patrouilles de vélocipédistes, elles trouveraient leur emploi partout où l'état des routes permet de rouler et quand il s'agit de franchir rapidement de grandes distances; quand une marche silencieuse sur la route est désirable ; quand on manque de cavalerie ; surtout quand on combat dans son propre pays. Les vélocipédistes peuvent être avantageusement utilisés surtout au début d'une guerre avant que les avant-gardes ayent pris contact et, plus tard, quand on aurait perdu le contact avec l'ennemi, etc.

Le dernier chapitre traite spécialement de la conduite d'une troupe de vélocipédistes en marche et quand elle se heurte à l'ennemi ; il y est dit en particulier que les troupes de vélocipédistes doivent marcher seules et non avec d'autres troupes et que, autant que possible, il faut se contenter de prescrire à une troupe de vélocipédistes le but à atteindre et lui laisser toute liberté quant au choix des routes et des moyens d'exécution.

Nous sommes loin, on le voit, d'un simple service de transmission d'ordres et de rapports ; que l'on dût en venir là, cela ne faisait pas de doute : après le revolver le mousqueton, après le mousqueton le fusil court et nous voilà en présence d'une nouvelle arme ou subdivision d'arme, destinée à suppléer à la fois la cavalerie et l'infanterie ; cette dernière ne se plaindra pas si le service de sûreté qui lui incombe encore trop lourdement se trouve allégé. D'ailleurs les résultats obtenus en France et en Allemagne, en France surtout, à la suite d'essais réitérés, justifient les espérances et la confiance que l'on peut mettre dans des troupes de vélocipédistes bien exercées et bien montées. Parmi les questions qui restent à résoudre, celle de la machine n'est peut-être pas la plus aisée.

Durant ces dernières années, les corps de troupe de l'infanterie non pourvus de vélocipédistes officiels, si je puis ainsi dire, ont été autorisés à en tirer de la troupe à raison, par exemple, de un par compagnie d'infanterie et par état-major de bataillon. Je dois dire qu'il ne semble pas que cet essai ait donné de très bons résultats. Dans les commencements, il se présentait tant de soldats pour faire volontairement le service de vélocipédistes que l'on n'avait que l'embarras du choix ; et l'on en trouvait de très bons et qui fournissaient d'excellentes machines. Mais comme l'on vit bientôt que le service était au moins aussi pénible que dans le rang, il se présenta moins de candidats et leur qualité et celle des machines baissèrent. Cette année-ci, j'ai entendu exprimer par plusieurs chefs qui avaient eu à souffrir du service de ces vélocipédistes « marrons », l'opinion qu'il faudrait en venir à doter toutes les unités de vélocipédistes instruits *ad hoc*. Je crois qu'ils ont raison.

* * *

La *Liberté* (de Fribourg) reproduit, d'après la *Gazette du Valais*, la correspondance d'un *pioupiou du 12*, qui se répand en plaintes exagérées

et ridicules sur les souffrances endurées pendant le service fait du 2 au 12 septembre aux abords des forts de Saint-Maurice. Ce serait faire trop d'honneur à ce *pioupiou*, qui écrit d'ailleurs tout à fait comme on le fait dans certains bureaux de rédaction quand on y traite des affaires militaires, que de relever ses assertions. Mais les rédactions de journaux qui accueillent ou reproduisent de pareils factums n'ignorent pas qu'une troupe n'est pas licenciée du service sans que les soldats aient été appelés à déclarer s'ils avaient des réclamations ou des plaintes à formuler ; elles savent donc très bien aussi qu'en accordant l'hospitalité de leurs colonnes à des plaintes anonymes formulées après coup, elles encouragent un acte contraire à la discipline. En pareil cas, leur devoir serait tout tracé : transmettre à l'autorité militaire que cela concerne les plaintes ou doléances leur parvenant. Mais ça ne ferait peut-être pas leur affaire.

* * *

— Les divers constructeurs de l'étranger qui avaient été invités à fournir des modèles de canons de campagne à tir rapide et à long recul ont envoyé leurs pièces à Thoune au milieu du mois dernier. Elles y ont été soumises, par l'officier de tir de la place de Thoune, le colonel Roth, aux premières expériences. (Disons, en passant, que M. le colonel Roth est remis de son indisposition et qu'il se trouve aujourd'hui en état de reprendre ses travaux.)

La Commission plénière s'est réunie le 4 novembre pour examiner les six modèles nouveaux qui lui ont été présentés et pour les comparer avec le canon Krupp à bêche élastique précédemment adopté — pour autant qu'une comparaison peut se faire entre des matériels si entièrement différents. Le Conseil fédéral a assisté le 6 novembre à une séance de tir qui devait avoir lieu avec tous les matériels en présence. Les essais continuent et dureront encore plusieurs jours. Aux expériences de tir succèderont des épreuves de roulement et de manœuvre. La Commission sera certainement très embarrassée de faire un choix, les matériels qui lui sont soumis présentant les meilleures qualités et montrant les innovations et les perfectionnements apportés au tir rapide depuis quelques mois. Elle aura aussi à prendre une décision sur le système de pointage. Or, si l'on admet le tir rapide et le long recul, on est amené à choisir un appareil de visée permettant de répartir le feu avec précision et rapidité. Tous les projectiles ne doivent pas, en effet, au tir rapide, atteindre la même fraction de l'objectif, laquelle sera sans doute détruite après trois ou quatre coups. Il faudra déplacer le feu sur la fraction voisine. D'autre part, les boucliers limitant en une certaine mesure le champ des visées, il devient indispensable de disposer d'un appareil offrant la faculté de repérer la pièce dans d'autres directions.

Enfin, la Commission aura, dans un premier choix, à tenir compte des considérations particulières à notre pays, ce qui complique le problème.

En attendant, il est intéressant de suivre les expériences en cours dans les artilleries des pays voisins[1] et de constater l'évolution qui se produit en Allemagne en faveur du canon à long recul. Ce système, représenté en Allemagne principalement par le 7,5 cm. Krupp — dont la *Revue* a publié la description le mois dernier et dont elle donne encore des phototypies dans la présente livraison —, a trouvé un très chaud partisan en la personne du général Rohne. Cet écrivain militaire vient de donner, sur le tir rapide et les avantages du *Rohrrücklauf*, à un journal politique, le *Berliner Neuesten Nachrichten*, un article très élogieux que reproduit en partie le *Berner Tagblatt* du 8 novembre et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Nouvelles dislocations des troupes. — Menus faits. — Mort du colonel von Lœbell : ses écrits. — † Le directeur du journal *Die Post*. — La télégraphie sans fil et la télégraphie optique. — Quelques livres. — Notre canon de campagne.

Pour le 1er avril 1902, on vient d'ordonner une nouvelle dislocation du Ier corps d'armée en Prusse orientale. Cette dislocation affectera également le XVIIe corps, en Prusse occidentale, dans une faible mesure, il est vrai, puisqu'il ne s'agit que d'un régiment d'infanterie. On restitue au Ier corps un régiment (le 44e), qui porte la désignation : 7. *Infanterie-Regiment-Ostpreussisches*. A son tour, le Ier corps cède au XVIIe un régiment qu'il avait incorporé en 1890 et qui est d'origine posnanique, le régiment n° 59. Puis la 37e division cède un régiment d'infanterie de trois bataillons pour un régiment de deux bataillons de la 2e division. On régularisera ensuite les numéros des brigades d'infanterie dans le Ier corps de telle sorte que la 1re et la 2e division auront respectivement les 1re et 2e et les 3e et 4e brigades. Les brigades de la 37e division prendront les nos 73 et 75.

Le régiment de dragons von Wedel n° 11 sera transféré de Gumbinnen à Lyck : c'est le régiment où, l'an dernier, le capitaine von Krosigk a été tué dans le manège. Un procès à ce sujet est, comme vous savez, encore en cours auprès du tribunal suprême militaire. Le régiment d'uhlans n° 8 ira de Lyck à Gumbinnen, pour remplacer les dragons.

— La distribution du nouveau fusil vient d'être terminée dans les IIIe et VIIIe corps et deux autres corps vont suivre. Jusqu'ici, le corps de la Garde seul l'avait reçu. On parle beaucoup d'une augmentation des *Maschinengewehr-Abtheilungen* (détachements de mitrailleuses) et cette nouvelle a

[1] Voir sous *Chronique autrichienne*. *(Rédaction.)*

été lancée par quelques journaux qui les appelaient les *Magazingewehr-Abtheilungen*. Le monde militaire sourit de cette balourdise.

Je vous avais parlé dernièrement des officiers étrangers qui reçoivent leur instruction dans l'armée allemande. Les étrangers continuent à affluer : aujourd'hui ce sont six jeunes Roumains qui viennent d'entrer comme aspirants-officiers (*Fahnenjunker*), tandis que quatre ont fini leur stage après avoir fait service comme lieutenant depuis janvier 1900. Cinq officiers turcs sont en stage à l'état-major et six dans des écoles militaires.

Les officiers du corps d'expédition en Chine viennent d'être réintégrés dans l'armée et la plupart d'entre eux ont été affectés aux régiments d'où ils étaient sortis. Le commandant du corps, le lieutenant-général von Lessel, reste encore en disponibilité jusqu'à ce qu'on lui trouve une division. Il résulte de ce mouvement, que les mutations nombreuses du mois d'octobre ne renferment en réalité qu'une proportion relativement faible de promotions. Sept majors-généraux ont été mis à disposition : trois commandants de brigades d'infanterie, un de cavalerie, un d'artillerie de campagne, deux du corps des ingénieurs. Au nombre de ces derniers se trouve le président de « l'Ingénieur-Comité », Mayer, qui a été auparavant inspecteur de la télégraphie militaire. Celui-là a au moins le mérite d'avoir étudié et élaboré l'organisation actuelle des troupes de télégraphe. Le successeur du général Mayer est le colonel Krebs, qui fut inspecteur de forteresses à Metz. Je cite encore le colonel *v. Hepke*, nommé commandant de la 5e brigade d'infanterie à Stettin. Il commandait le régiment no 54 à Colberg, et avait été autrefois directeur d'une école de guerre, puis inspecteur des prisons militaires. On lui doit un travail sur l'armée française dans la collection : *Die Heere und Flotten der Gegenwart*, collection dont le directeur est le major-général C. von Zeppelin. Le livre du colonel Hepke a été reconnu comme impartial, même par le parti nationaliste en France. Le monde scientifique lui a voué toute l'approbation possible : c'est un succès de premier ordre *intra* et *extra muros*. On signale également la nomination au grade de colonel-général du prince de Hohenzollern, qui avait cinquante ans de service.

Notre célèbre Dr *Robert Koch*, surnommé le « Bazillen-Koch », qui avait le rang de médecin-général, — ce qui équivaut au grade de colonel, — a reçu le grade de major-général. Outre ses mérites dans les sciences médicales en général, il a rendu encore des services spéciaux à l'armée par ses investigations sur des maladies infectieuses qui se sont déclarées cet été dans les camps d'instruction, et à la suite desquelles on a dû abandonner quelques-unes de ces places d'armes.

Je dois signaler également le décès du vieux colonel v. Lœbell, qui est mort le 18 octobre dans un faubourg de Berlin, à l'âge de près de 85 ans. Il fut le « Nestor » des sciences militaires en Allemagne, fondateur des *Löbell'sche Jahresberichte*, des *Jahrbücher*, et longtemps rédacteur de la

Militär-Wochenblatt. Quelques indications sur sa carrière ne vous paraîtront pas déplacées en raison de la place qu'il a occupée dans la littérature militaire. V. Löbell a appartenu à l'artillerie prussienne de 1833 jusqu'aux premiers mois de 1866. Il a ensuite été attaché au Ministère de la Guerre, puis, comme professeur d'artillerie, à l'école d'artillerie et de génie; il était en même temps membre de la commission d'expériences de l'artillerie. A deux reprises, il a commandé un régiment d'artillerie de campagne. Depuis sa démission, il conserva des fonctions dans quelques commissions scientifiques de l'armée. Il fut le premier à publier des renseignements sur notre fusil à aiguille, jusqu'alors secret d'Etat[1]. Après la guerre de 1870-71, on sentit la nécessité de créer une véritable revue militaire. Löbell s'empara de cette idée en 1871, et la réalisa en fondant les *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine.* J'ignore pourquoi von Löbell renonça, au bout de peu de temps, à la direction de cette revue qui fut reprise par de Maret, de la section historique du Grand Etat-major. Celui-ci l'orienta du côté de l'histoire militaire, mais à la fin de sa carrière, il la fit pencher trop du côté de la polémique. Il appartint à Schnackenburg d'en faire une revue de premier ordre. Pour en revenir à v. Löbell, vous savez qu'il créa en 1875 les *Jahresberichte über die Veränderungen und Fortschritte in Militärwesen,* publications qui rendirent son nom immortel et universellement connu. Depuis 1880 à 1888, il rédigea le *Militär-Wochenblatt,* et, à l'âge de 77 ans, en 1893, il abandonna la direction des *Jahresberichte* également. Von Löbell était un polyglotte de premier ordre, il lisait les revues de toutes les langues, sauf le russe.

Je dois au journalisme et je dois à la Suisse de mentionner le récent décès d'une autre personnalité de la littérature périodique, le Dr *Léopold Kayssler,* qui fut pendant vingt ans directeur de la gazette *Die Post,* à Berlin. Quoiqu'il ne fût pas militaire, il a pourtant suivi les opérations de la campagne de 1870 comme délégué de la presse berlinoise au grand quartier général, en même temps correspondant militaire. Il a été décoré de la croix de fer. D'une nature hardie et téméraire, il quitta le quartier de Versailles pour se rendre à la Loire, où il assista aux opérations du Ier corps bavarois, sous les ordres du général v. d. Tann, au mois d'octobre 1870. La situation n'y était pas brillante. Kayssler fut fait prisonnier à la bataille de Coulmiers et resta interné jusqu'à la fin de la guerre dans le midi de la France. Il fut le premier à créer dans un journal quotidien une chronique militaire régulière qui se continue encore aujourd'hui bien que plus restreinte. Kayssler, qui est mort le 29 octobre à Berlin, à l'âge de 73 ans, a été collaborateur de la *Nouvelle Gazette de Zurich* jusqu'à la fin de sa vie et portait un grand intérêt à votre pays. C'est à ce titre que j'ai tenu à en parler et à honorer sa mémoire.

[1] Des Zündnadelgewehr's Geschichte und seine Konkurrenten, 1867.

— On vient de faire dans la cavalerie des essais de passage de cours d'eau à l'aide d'un *bateau à lances* (Lanzenboot), construit au moyen de lances de cavalerie et d'outres en peau. Il faut en plus quelques appareils spéciaux non encore connus. Le tout est couvert d'une toile à voile reliée au châssis formé par les lances. L'outre de peau peut également servir de tente pour le personnel. Il faut une douzaine de minutes pour préparer le bateau, pour le montage duquel 16 lances et 6 hommes suffisent. On dit que les essais ont donné de bons résultats, mais rien n'est encore introduit dans l'armée. On doit l'idée à un armateur nommé A. Rey, à Bischheim près de Strasbourg.

— Notre chemin de fer militaire a été mis à la disposition de la Société d'études pour les chemins de fer électriques rapides, qui fait des essais avec les voitures de Siemens et Halske, et de la Société générale d'électricité. La ligne, de 23 kilomètres de longueur, située près de Berlin, peut être utilisée par la Société pendant trois heures par jour. Pour les voitures et les ateliers, on a établi une grande halle près de la gare de Marienfelde. Les voitures ont une longueur de 21 et 22 mètres, l'intérieur est divisé en trois compartiments, un pour le conducteur et les deux autres pour la première et la troisième classe. On espère retirer un grand avantage pour l'exploitation des lignes militaires en temps de guerre des études entreprises par la Société pour perfectionner les moyens de transport des chemins de fer électriques.

— La *télégraphie sans fil* a été expérimentée aux dernières manœuvres impériales, comme elle l'avait été déjà d'ailleurs à celles de l'année dernière. On a utilisé comme stations les points élevés : tours d'églises, hauteurs et ballons captifs, et on a trouvé que les ondes peuvent être dérivées par des obstacles situés entre les stations. Jusqu'à maintenant, on n'avait obtenu un succès complet que sur la surface de l'eau, où on ne rencontre aucun obstacle. En pratique, et pour le moment, on est limité aux communications sur mer, par exemple entre des points situés sur la côte ou entre la côte et les îles, ainsi qu'il en a été fait application à diverses stations de la côte de la mer du Nord. On voit que la marine a été la première à exploiter cette invention, susceptible du reste de se perfectionner énormément si l'on en juge par les progrès qu'elle a réalisés depuis son origine. Actuellement, on peut envoyer des dépêches à une distance de 150 à 200 km. L'établissement de deux postes de télégraphie sans fil permettant l'envoi de messages à 200 km. coûte 200 000 marks, chiffre rond, tandis qu'un câble sous-marin pour la même distance reviendrait à près d'un million de marks.

— On vient de publier une « instruction » sur la télégraphie optique introduite, elle, officiellement dans l'armée. Ce système est basé sur un appareil ressemblant à celui des chemins de fer, c'est-à-dire à un mât

porteur de bras mobiles. On nomme l'appareil le *Winker ;* l'alphabet est formé par la combinaison des diverses positions des bras. Faute d'un *Winker*, on se sert des signaux au fanion; les signaux sont les mêmes que pour le « Winker ».

— La *Tägliche Rundschau*, journal berlinois, publie un article fort intéressant sur le détachement de télégraphe de notre corps d'expédition de Chine et sur les services qu'il a rendus au corps d'occupation. Le détachement était composé d'une subdivision de télégraphe sous les ordres du capitaine Trott, assisté d'un « Oberleutnant », de trois lieutenants, et d'une colonne du train sous les ordres du lieutenant Ostermayer. Le détachement a construit au total 400 kilomètres de ligne avec câble et 1200 kilomètres de lignes permanentes.

Au moment où le réseau avait son extension la plus grande, on exploita 1250 kilomètres de ligne avec 45 appareils de télégraphie de campagne *(Feldtelegraphen Apparat)*, sans compter les 45 appareils de patrouilles et les réseaux téléphoniques des grandes villes, lesquels furent desservis par des fantassins dressés à cet effet. Le rendement des lignes fut cinq fois supérieur à celui d'une section européenne. La seule station de Tientsin a expédié en un mois 4000 télégrammes et en recevait en moyenne autant, chacun de 50 mots en moyenne.

— La littérature militaire m'a paru maigre ce mois-ci. Citerai-je le *Taschenbuch* de l'artillerie de campagne pour 1902, de Wernick, que vous connaissez ; puis le *Manuel de cavalerie*, dédié aux officiers de l'arme par le lieutenant-général *v. Pelet-Narbonne*, deuxième volume : le service en campagne, dont n'avait paru que la première partie, la cavalerie dans la marche en avant, la poursuite et l'exploration. Vient de paraître en outre : *Napoléon als Feldherr*, deuxième volume, troisième édition, publication posthume du malheureux comte York de Wartenburg, une des victimes de l'expédition en Chine.

Pour vos fonctionnaires, il ne sera pas sans intérêt d'étudier les *Principes (Grundzüge) de l'administration militaire*, par le conseiller intime *Dr L. Meyer*, du ministère de la guerre. L'auteur s'est servi pour élaborer son travail de celui de feu le conseiller « de l'Homme de Courbière », qui traitait le même sujet mais était déjà démodé. Cet ouvrage, aussi bien que les précédents, est édité par Mittler.

— La presse politique s'est fortement préoccupée, dans les derniers mois, de notre canon de campagne. On a cherché à le discréditer en quelque mesure dans l'opinion publique.

Un article plein de bon sens de la *Gazette de la Croix*, intitulé *Entstehung und Bedeutung unseres Feldgeschützes*, de la plume d'un homme du métier, a entrepris une espèce d'apologie du canon de 1896. Il cherche à prouver

comme quoi, pendant la dernière décade, on s'est trouvé dans l'obligation de renouveler notre artillerie de campagne et qu'à l'époque où la transformation a dû se faire, il n'existait pas en Allemagne de modèle supérieur à celui qu'on a choisi. Il ne se présentait, en particulier, aucun système acceptable de canon à recul sur l'affût. Sans attacher une trop grande importance à notre situation vis-à-vis du canon français et de sa grande vitesse de tir, l'auteur est d'avis de ne rien précipiter. On peut, selon lui, procéder en toute tranquillité aux essais sur une grande échelle, puis, lorsqu'on aura trouvé la meilleure solution du problème, nous serons en mesure de renouveler en un court espace de temps notre matériel. Nous disposons en effet des ateliers de l'Etat, ainsi que de deux établissements privés, fort bien outillés pour un renouvellement rapide. Nous ne travaillons pas « dans la rue » et notre Commission d'expériences saura remplir sa mission sans avoir besoin des conseils d'officiers qui sont depuis longtemps hors du service de l'artillerie, mais qui prétendent avoir voix au chapitre dans une affaire qui chez nous se traite à huis clos.

Du reste, dans la Commission des Chambres de Bavière, le ministre de la guerre, interpellé par les députés sur la supériorité de l'artillerie française, a déclaré que le canon français a quelques bonnes qualités mais qu'il n'est pas supérieur au nôtre. C'est aussi ce qu'on pense à Berlin. Au surplus, nous ne restons pas les bras croisés. A quoi bon, cependant, inquiéter l'opinion publique dans une question où elle n'exerce pas l'ombre d'une influence? Au Reichstag, la question se traduit par des considérations financières et l'on donne aux membres de la Commission tous les renseignements techniques qu'ils désirent à la seule condition de les garder secrets, ce à quoi ils n'ont jamais manqué.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Manœuvres d'attaque de Veszprim, avec tir réel ; effets du tir de l'infanterie et de l'artillerie. — Essais de nouveaux matériels de l'artillerie de campagne. — Une belle performance.

Dans la livraison d'août de cette Revue [1], nous avons donné le programme des manœuvres impériales qui ont eu lieu du 10 au 18 septembre dernier dans les environs de Fünfkirchen et qui furent précédées de l'attaque de Veszprim, dont il sera question plus loin. Le compte rendu de ces manœuvres fait l'objet d'un article spécial dans la présente livraison.

Disons d'abord qu'à la fin d'août les divisions de cavalerie avaient été concentrées dans les plaines de Bockfliess, où le 2 septembre, l'Empereur

[1] V. page 613 et suivantes.

assista à la manœuvre finale, commandée par le grand-duc Otto, deuxième neveu du monarque.

Le souverain, rentré à Vienne à la fin d'août seulement, venant d'Ischl, ne put assister aux exercices des divisions de la garnison de Vienne, qui eurent lieu les 19 et 20 août près de Kornenburg avec la coopération de la flottille du Danube[1] et d'un fort détachement de pionniers et dont la partie la plus intéressante fut la construction, de nuit, d'un pont sur le Danube. En revanche, l'Empereur a présidé, le 3 septembre, aux essais de tir organisés au polygone près de Vienne-Neustadt, où, pour la première fois, on lui a présenté, outre la pièce de campagne en bronze forgé et à bêche, des mortiers de campagne, des canons de montagne et des pièces de campagne en acier des usines Skoda et Ehrhardt.

Ensuite, S. M. a suivi de près le grand exercice d'attaque de Veszprim[2] et, dès le 10 septembre, les manœuvres de corps d'armée dans la région de Fünfkirchen.

Le grand exercice de Veszprim consista en l'attaque d'une position fortifiée, exécutée avec cartouches à balle, obus et shrapnels et d'une manière absolument conforme aux conditions de la guerre. On s'était proposé, d'une part, de faire manœuvrer en liaison l'infanterie, l'artillerie de campagne et l'artillerie de position et de siège et, en même temps, d'étudier l'effet des nouvelles pièces en voie d'essais; d'autre part, de montrer à l'Empereur le nouveau camp de Veszprim dans son emploi comme place de tirs pour armes combinées.

Ce camp, situé au nord-ouest de Veszprim, longe la ligne de chemin de fer reliant cette localité à Zircz et comprend les escarpements méridionaux de la forêt de Bakony avec leurs petites crêtes et leurs ravines nombreuses. Ses parties supérieures se composent de forêts de hêtres, dont le déboisement complet ne sera pas effectué avant quelque dix ans. Sa superficie est d'environ 4000 hectares. Le terrain, en grande partie escarpé, permet de tirer dans toutes les directions, aussi bien de l'est à l'ouest et vice-versa que du sud au nord, en sorte que l'on peut varier les tâches tactiques beaucoup plus que ce n'est possible sur d'autres places de tir plus petites. Il est question de créer à Veszprim, à l'instar de ce qui existe en Prusse, au camp de Jüterbog, une école spéciale de tir d'artillerie, à laquelle on appellerait un régiment qui séjournerait en permanence, été et hiver, et y serait caserné dans un bâtiment à construire.

Pour le grand exercice combiné dont nous parlons, la situation initiale fut donnée de telle façon que l'attaque, dirigée contre une position mise,

[1] V. page 622 et suivantes.

[2] Les lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes l'erreur d'impression qui a fait dire dans la livraison d'août (page 615) Veszprim près Fünfkirchen. Il s'agit de Veszprim près du lac Balaton.

antérieurement déjà, en état complet de défense, devait se dérouler en entier dans le terrain décrit plus haut. L'exercice, comme nous l'avons dit, fut conduit d'une manière absolument conforme aux conditions de la guerre. Il eut lieu sous le haut commandement du Feldzeugmeister baron Beck, chef du grand état-major général. Le lieutenant Feldmaréchal chevalier de Kropatschek, inspecteur général d'artillerie, fonctionna comme directeur de la manœuvre.

L'*ordre de bataille* pour la colonne d'attaque — *parti ouest* — comprenait la 27e brigade d'infanterie, appartenant au 5e corps, avec :

Deux régiments d'infanterie : 7 bataillons ;

Un régiment d'artillerie divisionnaire : 4 batteries ;

Une batterie du 3e régiment d'artillerie de corps avec les pièces d'essais, savoir : six pièces à bêche élastique, dont quatre avec bouche à feu en bronze forgé et deux en acier ;

Quatre escadrons du 11e régiment de hussards ;

Un groupe de batteries mobiles de siège : 3 batteries ;

Une compagnie de pionniers;

Un détachement d'aérostiers ;

Une brigade de troupes sanitaires ;

Une colonne de parc de division ;

Une brigade de troupes d'administration.

Chaque compagnie d'infanterie transportait, dans des voitures de munitions attelées de chevaux appartenant à des troupes en congé, 100 cartouches à balle par fusil. Six pionniers munis de leur matériel réglementaire étaient attachés à chaque bataillon, huit à chaque escadron. Il y avait, en outre, huit brancardiers par bataillon.

Les pionniers avaient, outre leur matériel roulant au complet, tout leur outillage portatif avec des explosifs et des engins d'embrasement. Chaque compagnie était suivie de trois chars réquisitionnés, un de compagnie et deux de pelotons, plus d'un char de bagages et d'une voiture d'approvisionnements, ces deux derniers véhicules composés — comme dans toutes les autres troupes — d'attelages de louage.

Le détachement d'aérostiers, fourni par le personnel du cours d'aérostation militaire, formait deux subdivisions ayant ensemble un effectif de 6 officiers, 81 hommes, 6 chevaux de selle et 34 de trait. Il disposait de deux ballons cerf-volants pourvus de leur matériel de réserve et d'un ballon sphérique. Il y avait, par subdivision, un char pour le transport de l'aérostat, six pour le gaz, une voiture-câble, plus une voiture de bagages et une d'approvisionnements réquisitionnées dans le pays.

La subsistance se composait, par homme, de trois rations de vivres et de 300 grammes de viande de bœuf par jour. Chaque homme portait, en outre, deux rations de vivres et 200 grammes de viande de bœuf de réserve et percevait de plus, en argent, une indemnité de vivres de 20 hellers par

jour. La viande, découpée en tranches, était remplacée tous les trois jours, et le pain, composé pour un tiers de farine de froment et pour deux tiers de farine de seigle, était distribué en doubles rations de 700 grammes chacune. Chaque homme avait droit, par jour, à 1 gramme d'acide citrique pour l'amélioration de l'eau potable.

Un service de chemin de fer de campagne avait été organisé à Jutas, dès le 5 septembre, pour l'évacuation des troupes après la manœuvre.

Le *parti est*, chargé de la *défense* de la position, était formé de :

Un régiment d'infanterie : 4 bataillons ;

Cinq compagnies de pionniers ;

Deux escadrons de cavalerie ;

Un régiment d'artillerie de division : 3 batteries ;

Un groupe supposé de batteries mobiles de siège.

La *supposition* pour le parti ouest était la suivante :

L'adversaire s'est retranché dans une position à l'est de Var-Palota. Notre division a l'ordre de l'en déloger. La 27e brigade d'infanterie concentrera son attaque sur l'aile gauche ennemie.

Pour le parti est, la supposition portait :

L'ennemi s'avance par Hajmasker. Pour le recevoir, le parti est s'établira à l'est de Var-Palota, dans une position qu'il fortifiera par tous les moyens possibles.

La hauteur choisie et fortifiée par le *parti est* dominait les positions d'artillerie opposées d'environ 30 à 70 mètres. Elle avait un développement total d'environ 2500 pas du nord au sud.

Les pionniers la fortifièrent par une série de couverts d'infanterie de différents profils, avec de nombreux abris établis sur la ligne de retraite comme ligne principale de défense. Entre les couverts d'infanterie étaient placées plusieurs batteries avec des pièces soit isolées sur sol naturel et masquées, soit réunies et enterrées. Au centre de la position et au milieu d'une batterie renforcée, étaient censées se trouver les quatre mortiers de 15 cm. supposés de la batterie mobile de siège.

En avant du centre de la position principale, s'étageaient, jusqu'au pied du talus, deux ou trois rangées superposées de fossés-abris et d'autres ouvrages de fortification passagère.

Les défenseurs étaient représentés par des cibles en planches ou en carton, des mannequins, des figures en terre glaise, des petits ballons, etc., etc.

Pour des raisons techniques aussi bien que pour des motifs de sécurité générale, l'artillerie de l'assaillant devait diriger son feu sur l'aile droite et l'infanterie sur l'aile gauche de la position.

Les deux partis atteignirent, le *3 septembre*, les points fixés comme

situation de guerre initiale, d'où ils poussèrent en avant leur cavalerie et leur infanterie d'avant-garde. La batterie d'essais avait dû effectuer, depuis Graz, une marche d'environ 300 kilomètres pour se rendre dans le rayon de ses cantonnements.

Le 5 *septembre*, les partis avaient terminé leurs manœuvres d'approche à double action exécutées avec des munitions à blanc. Le *6 septembre* eurent lieu les tirs de la batterie d'essais et ceux de la batterie mobile de siège contre cinq groupes d'objectifs établis sur la position fortifiée, laquelle avait été évacuée le 5 septembre, après la fin de l'exercice, par le parti est.

Comme premier but, il y avait six pièces ennemies postées à une distance de 2500 mètres.

Le deuxième but était formé par des cibles apparaissantes figurant l'attaque rapprochée d'un détachement d'infanterie contre lequel l'artillerie devait employer des shrapnels tirés en mitraille.

Le troisième but consistait en une chaîne de tirailleurs ennemis, avec ses réserves déployées à la distance d'environ 2200 mètres.

Le quatrième but était, comme le deuxième, un but rapproché.

Enfin, le cinquième, placé à la distance de 1800 à 2000 mètres, se composait de cibles de carton représentant des détachements d'infanterie debout, contre lesquels l'artillerie de l'assaillant devait tirer avec des obus à écrasite.

Pour la batterie mobile de siège, l'objectif principal était la batterie de siège opposée ainsi que les retranchements dissimulés à l'abri des projectiles ennemis, mais assez nettement visibles, à distance, avec de bonnes jumelles.

Le 7 *septembre* eut lieu l'exercice d'attaque proprement dit, avec tir réel, exécuté par la 27e brigade d'infanterie en liaison avec les quatre batteries du régiment d'artillerie divisionnaire. Des munitions de guerre ne furent distribuées qu'au parti ouest, savoir : 100 projectiles par fusil à répétition, 100 par pièce de campagne et 10 par obusier de 15 cm. En outre, les batteries de campagne et de position avaient des projectiles d'exercice pour marquer le feu lorsqu'elles auraient à tirer, pendant l'exercice, par-dessus leurs propres troupes.

L'attaque commença le 7 septembre à 6 h. 30 du matin. Elle eut lieu en deux groupes d'inégales forces, entre lesquels toute l'artillerie de l'assaillant prit position. Comme objectifs pour l'artillerie de campagne, on avait choisi les grandes tranchées-abris d'infanterie et les pièces de campagne ennemies disséminées sur la principale position défensive. L'artillerie de l'assaillant ouvrit son feu à 7 h. 30. A 8 h. 30. l'infanterie était arrivée à une distance d'environ 1400 pas de la position ennemie et commença son attaque, qui fut vigoureusement appuyée par le feu de l'artillerie

laquelle s'avança par échelons après s'être rapprochée de la position ennemie.

L'attaque entière dura environ une heure et demie. Vers 10 heures, l'artillerie avait déjà épuisé ses munitions de guerre après un feu très vif et, dès lors, elle continua la manœuvre avec des charges d'exercice.

Au moment où le groupe principal — quatre bataillons et demi — allait passer à l'assaut, de nouvelles silhouettes, figurant une contre-attaque de l'adversaire, apparurent subitement sur le flanc droit de l'assaillant.

Une partie de la colonne d'attaque, soit deux bataillons et demi, fit immédiatement front contre ce nouveau but, à la distance d'environ 600 pas, et, après un combat décisif d'une durée d'à peu près dix minutes, l'Empereur, qui depuis deux jours avait suivi la manœuvre avec un grand intérêt, ordonna, peu après 11 heures, la cessation des feux.

Les combats du 6 et 7 septembre offrirent des images absolument fidèles de la réalité. C'est la première fois, en Autriche-Hongrie, qu'une manœuvre avec munitions de guerre et coopération de l'artillerie lourde, de l'artillerie de campagne et de l'infanterie fut préparée et exécutée sur une aussi vaste échelle, et la brillante réussite de ce premier exercice avec tir réel fait espérer que des manœuvres offensives de ce genre feront, désormais, régulièrement partie du programme d'instruction des troupes, si les dépenses élevées qu'elles entraînent ne s'opposent pas à ce qu'elles soient répétées chaque année. Les frais de munitions ont été, en effet, considérables. Ils sont montés, pour l'artillerie seulement, à plus de 200 000 couronnes. Pour l'infanterie — y compris les frais de cartouches à blanc — la dépense a été à peu près la même. Près de 5000 shrapnels et obus et plus de 300 000 coups de fusils furent tirés. Néanmoins, aucun accident grave ne s'est produit.

Le détachement d'aérostiers se servit d'un ballon captif relié avec les batteries d'attaque par un fil téléphonique, en sorte que l'observation du tir put être faite par des officiers placés dans la nacelle du ballon et communiquant par téléphone avec leurs batteries.

Les résultats du tir, appréciés sommairement par une première inspection superficielle des objectifs atteints, parurent dès l'abord extrêmement favorables. La destruction des figures de terre glaise et des petits ballons avait été complète ; aucun de ces buts ne fut retrouvé intact. Les planches et les cibles en carton avaient été toutes touchées de une à six fois.

L'infanterie avait excellemment tiré. L'artillerie de campagne, bien qu'elle eût devant elle des buts difficiles — infanterie postée à couvert dans des positions très dominantes — avait également obtenu, par un tir extrêmement précis, un grand nombre de touchés directs et causé passablement de ravages dans les retranchements et les cibles qui en figuraient

la garnison. Une bonne partie des touchés directs avaient été produits par des obus. Chaque batterie en avait en moyenne de un à quatre. En revanche, l'effet du tir à shrapnels contre des buts abrités fut relativement médiocre, et il est à craindre que le tir à shrapnels contre des buts dominants et à couvert ne produise des résultats encore plus défavorables, quand l'artillerie ne sera pas en état de régler son tir, tandis qu'ici les abris étaient encore suffisamment visibles et l'observation en ballon permettait un réglage assez exact du tir. Le feu de l'artillerie contre les batteries masquées fut également peu efficace. Il semble que ces objectifs n'ont même pas été aperçus par l'assaillant.

L'effet de l'artillerie contre les silhouettes de canons ne fut pas non plus très satisfaisant. Peut-être des obus à écrasite remplaçant les shrapnels eussent-ils donné de meilleurs résultats.

D'une manière générale, on a constaté que les shrapnels sont inefficaces contre des *buts couverts, manquant de profondeur* et, en outre, masqués ou peu visibles pour d'autres motifs. Dans ces cas-là, il vaut mieux employer des obus à écrasite ou le tir plongeant avec des shrapnels tirés par des obusiers.

En revanche, les résultats de tir obtenus par le groupe de batteries mobiles de siège ont été surprenants. Les retranchements et les abris des réserves furent complètement détruits et les batteries renforcées positivement dévastées. On a cependant constaté que l'emploi des obusiers de 15 cm. de ce groupe offre aussi certains inconvénients en campagne. Les pièces sont trop lourdes et manquent de mobilité, surtout quand les attelages sont défectueux. Il en est de même des voitures de munitions. Quand on a besoin de ces lourdes pièces, on ne peut être sûr de les avoir sous la main à l'endroit et au moment voulus que dans une contrée pourvue de bonnes voies de communications et si le terrain et le temps sont favorables. Or, ces conditions ne sont pas toujours réunies en campagne. Si l'on compare l'effet extrêmement meurtrier de ces canons avec celui, beaucoup moins puissant, des pièces de campagne à trajectoire rasante et si l'on considère qu'une attaque contre des hauteurs fortifiées ne peut réussir sans le concours de ces pièces lourdes, on en arrive à cette conclusion — démontrée pratiquement par l'exercice de Veszprim — que l'adoption d'un obusier moderne à tir rapide, d'un poids aussi restreint que possible, est d'une urgente nécessité, et qu'il serait utile de l'atteler de forts chevaux déjà en temps de paix.

Peut-être le rôle du groupe mobile de siège pourra-t-il être rempli en partie par les batteries d'obusiers nouveau modèle de 10,5 cm. destinés à la campagne. Formées en batteries d'obusiers légers et incorporées dans l'artillerie de campagne, elles pourront peut-être y prendre la place de l'artillerie de corps actuelle.

— On comptait que les exercices d'attaque permettraient de prendre une

décision définitive à l'égard des canons de campagne; toutefois, d'après le *Pester Lloyd,* journal généralement bien informé, il n'y faut pas compter. Cela se comprend du reste. Il est évident qu'un exercice de deux jours n'est pas d'une durée suffisante et offre trop peu d'occasions de se rendre compte, même superficiellement, de la valeur en service et au combat des divers systèmes de pièces et ne donne pas le temps de les comparer entre eux. Les manœuvres de corps des environs de Fünfkirchen, auxquelles on avait attaché une batterie d'essai, n'ont pas fourni non plus de solution à la question des nouveaux canons et il devient certain que cette question ne pourra pas être résolue au courant de cette année.

A l'heure actuelle, on aurait l'intention de prolonger les expériences jusqu'au printemps de 1902, et encore ce terme ne peut-il être considéré comme immuable, de nouvelles circonstances étant de nature à rendre peut-être nécessaires de nouveaux délais.

Lors des expériences qui eurent lieu le 3 septembre au polygone près de Vienne-Neustadt, en présence de l'Empereur, avec les modèles nouveaux, aucun des modèles présentés n'a permis de se prononcer en faveur de l'adoption d'un type quelconque. Il est cependant hors de doute que le bronze forgé, produit par les arsenaux de Vienne, se prête parfaitement à la construction des bouches à feu. Le grief qu'on lui a fait de présenter un poids trop élevé pour le service de l'artillerie de campagne s'est trouvé manquer de fondement.

Le point capital de la question est toujours, pour le moment, le système d'affût. Les pièces d'essai, en bronze forgé, sont, comme on sait, montées sur un affût à bêche. On les a mises en comparaison avec des matériels à recul sur l'affût, en particulier avec celui d'Ehrhardt. D'autres types de pièces, avec des systèmes d'affût différents, sont également en expérience au polygone de Félisdorf, et d'après les expériences en cours, il se pourrait que ces matériels fussent mis en essai entre les mains de la troupe. Il n'est en outre pas impossible que les trois batteries modèles construites par les arsenaux de Vienne ne subissent encore des modifications ou des perfectionnements de construction. Tout ceci demande, on le voit, des études approfondies et des expériences complètes, par conséquent beaucoup de temps. La solution de la question paraît de la sorte encore une fois retardée.

Le nouveau projet d'organisation de l'artillerie de campagne est, d'autre part, déjà assez avancé pour que, dès que la décision sera prise à l'égard du matériel, on puisse édicter sans délai toutes les « prescriptions organiques » relatives à la transformation de l'ensemble de l'artillerie autrichienne.

— L'artillerie de montagne vient de donner une belle preuve de ses capacités et de son endurance.

Le 4 septembre, dit la *Reichswehr*, une batterie de montagne qui avait

pris part aux manœuvres dalmates quitta son cantonnement de Sinj, en Dalmatie, pour se rendre à son lieu de destination, Ljubuski, où elle arrivait le lendemain, à 3 heures de l'après-midi, parcourant ainsi en 32 heures les 117 kilomètres qui séparent ces deux localités. La batterie n'eut aucun traînard; le lendemain, 6 septembre, elle atteignait en parfaites conditions sa garnison habituelle de Mostar, en Herzégovine.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

Activité du général Weyler. — Création d'une armée régionale aux îles Baléares. — Opinion de M. Gibson-Bowler sur la neutralité de l'Espagne. — Conséquences de la nouvelle loi de recrutement. — Modification des cours pour les officiers du cadre de réserve. — Diminution des écoles régionales des sous-officiers. — Réorganisation du régiment d'artillerie de siège. — Création de comités techniques de l'artillerie et du génie. — Achat de bicyclettes militaires. — Les dernières écoles à feu de l'artillerie

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur ce qui s'est passé dans notre monde militaire depuis ma dernière chronique, on peut constater que les derniers mois n'ont pas été perdus pour les intérêts de l'armée, ou plutôt de la patrie. Pendant ce temps, notre ministre de la guerre ne s'est donné ni trève ni repos, dans son désir de tout voir par lui-même et d'étudier sur place tout ce qui a rapport à la défense du pays et à ses besoins militaires. Il faut louer sans réserves le général Weyler non seulement de ce que, grâce à ses visites à nos établissements militaires, tels que les admirables usines et fonderies d'Oviédo et de Trubia, d'importantes améliorations vont y être apportées à bref délai, mais encore de ce qu'après avoir étudié, dans tous ses détails, l'état où se trouvent les îles Baléares et les Canaries, de même que la condition de nos places fortes du nord de l'Afrique, et la résistance qu'elles pourraient offrir en cas d'agression, il a décidé d'activer immédiatement les travaux de fortification de ces possessions espagnoles et d'augmenter leurs garnisons. Il tient à leur assurer tout ce qui leur manque pour leur permettre de se suffire à elles-mêmes, au cas où elles verraient coupées leurs communications avec la péninsule, éventualité fatale en temps de guerre, si l'on considère l'impuissance actuelle de notre marine militaire. Ce déploiement d'activité du général Weyler est d'autant plus digne d'éloges que tous ses prédécesseurs au Ministère de la guerre, depuis vingt-cinq ans, n'ont jamais eu l'idée d'agir autrement que sur les données que leur fournissaient les cartons verts des bureaux, aussi en avons-nous récolté les fruits qu'on sait.

Les choses vont maintenant changer d'aspect. Venant d'en haut,

l'exemple sera plus sûrement suivi, les chefs supérieurs, et partant leurs subalternes, devront bien aussi prendre part au mouvement. Je n'en veux pour preuve que les déplacements, tout à fait nouveau jeu, de la plupart des commandants de corps d'armée, notamment des chefs du IIe et du IVe corps (Catalogne et Andalousie).

Un autre résultat du voyage du général Weyler aux Baléares est également l'ordre royal du 14 septembre qui créait dans ces îles une *armée régionale*, composée de l'active et des troupes de première et de deuxième réserve, comme suit :

Troupes actives.

2 régiments d'infanterie ;
1 escadron de chasseurs à cheval ;
1 batterie d'artillerie de montagne ;
2 bataillons d'artillerie de place ;
1 compagnie de sapeurs-mineurs ;
1 compagnie des télégraphes ;
1 section d'administration ;
1 section sanitaire[1].

Première réserve.

4 bataillons d'infanterie ;
1 escadron de cavalerie ;
1 batterie d'artillerie de montagne.

Deuxième réserve.

4 bataillons d'infanterie.

En temps ordinaire, les unités de la première et de la deuxième réserve n'auront que leur cadre. Administrativement, la batterie de réserve sera attachée au bataillon de place de Palma (l'autre bataillon d'artillerie est à Mahon) ; l'escadron de réserve est attaché à l'escadron actif.

L'armée régionale sera recrutée dans la zone de Palma de Mayorque, qui comprend le territoire des trois îles Baléares ; cette même zone devra suffire à toutes les exigences de la mobilisation. Il faudra donc élever le chiffre du contingent annuel de la circonscription en question et, dans le but de faire passer sous les drapeaux le plus grand nombre d'hommes possible, les soldats en congé seront renvoyés par anticipation au bout de leur deuxième année de service au plus tard. Les *recrues disponibles*, c'est-à-dire les hommes qui, par la voie du tirage au sort, ont été classés dans la seconde portion de la classe annuelle, seront désormais astreints à servir deux mois consécutifs dans un régiment d'infanterie ; de plus, ils pourront être appelés tous les ans pour des périodes d'exercice, dont la durée ne devra pas dépasser quatre semaines.

Les réservistes des corps d'infanterie seront tenus d'assister à des

[1] Cette section ainsi que celle d'administration seront transformées en compagnies au moment de la mobilisation.

exercices qui auront lieu un dimanche de chaque mois dans le lieu où résideront les cadres de la compagnie de réserve à laquelle ils appartiennent. Ils devront aussi se présenter aux inspections des bataillons de réserve qui auront lieu deux fois par an. Les réservistes des autres armes et des corps spéciaux prendront part aux exercices de tir des compagnies d'infanterie et, une fois par an, ils seront convoqués à Palma pour des exercices de leur arme ou corps spécial.

Ces dernières dispositions n'étant pas consignées dans la loi de recrutement en vigueur, devront être sanctionnées par les Chambres dans la session actuelle. Avec cette organisation, les îles Baléares pourront être défendues par une armée de première ligne, dont l'effectif sera d'environ 11 000 soldats parfaitement instruits ; elle sera, à son tour, soutenue par 6000 hommes de la deuxième réserve, possédant une certaine instruction militaire. Ces derniers pourront rendre de notables services en venant, dans les places fortes, remplacer les troupes de campagne.

* * *

Souhaitons que les Canaries, utilisant leur milice spéciale, possèdent également bientôt une armée propre, car l'importance stratégique de ces îles, dans l'Atlantique, est, à coup sûr, aussi considérable que celles des Baléares et de Ceuta dans la Méditerranée.

Il est inutile de nous faire des illusions au sujet de la politique internationale des grandes puissances et du rôle que nous y jouerons. Soyons convaincus qu'après la question sud-africaine et la question chinoise, nous verrons bientôt discuter, non par la voie diplomatique mais bien au son du canon, les destinées du caduc empire du Maroc.

En Espagne, nous ne connaissons que trop le danger qui nous menace et nous n'ignorons pas non plus la probabilité, pour ne pas dire la certitude, qu'il y a pour nous d'être entraînés dans le conflit malgré la politique de neutralité que tous nos gouvernements ont cru devoir observer pour le plus grand bien de notre malheureux pays.

Du reste, si nous étions assez peu avisés pour croire qu'on se battrait dans les eaux de la Méditerranée ou sur les côtes du nord de l'Afrique sans s'occuper de nous, il suffirait, pour nous détromper, de lire la fameuse brochure de M. Gibson Bowler, *Gibraltar danger national*, qui a soulevé de si bruyants débats au Parlement anglais lors de son apparition.

Vous avez eu connaissance du dernier article que M. Gibson Bowler a fait paraître dans la revue *Notre Temps*. Cet article est trop long pour être résumé ici, mais, comme il semble exprimer beaucoup plus que l'opinion d'un simple citoyen anglais, je transcris ici les conclusions de l'auteur, *cet ami de l'Espagne*, comme il se plaît à se nommer lui-même :

1° L'Espagne doit s'allier à l'Angleterre, car, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, cette alliance est des plus avantageuses pour les deux pays.

2° Pour l'Angleterre, la conservation de Gibraltar et sa sécurité sont des questions d'importance vitale.

3° En cas de guerre, il serait bon, pour l'Espagne, de maintenir sa neutralité ; mais, étant donnée sa situation géographique, elle ne pourra pas la conserver.

4° S'il venait à se produire un conflit international dans lequel les intérêts de l'Angleterre fussent en jeu, l'occupation du territoire espagnol limitrophe de Gibraltar par une armée anglaise forte de 30 000 à 40 000 hommes serait inévitable.

Après cela, il n'y a certes rien d'étonnant que le général Weyler, en revenant, il y a quelques jours, de Ceuta, ait visité minutieusement Algeciras, La Linea, San Roque, Sierra Carbonera, Tarifa, et tous les autres points d'où, de l'avis des Anglais, on pourrait, avec de bonnes batteries, annuler l'effet des ouvrages de fortification qu'ils ont élevés à grands frais dans la partie occidentale du *Pénon de Gibraltar*.

* * *

Vous n'ignorez sans doute pas que la loi sur le recrutement, en vigueur en Espagne, a été modifiée par une autre loi que les Cortès ont votée le 25 décembre 1899 et qui fut présentée au Parlement par un de nos députés militaires les plus distingués, le général Suarez Inclan. D'après cette loi, qui aurait dû être appliquée en 1903, les recrues, en arrivant à leur corps, auraient été toutes dans leur 21e année. On ne verrait ainsi plus prendre les armes à de véritables enfants, comme cela a été si fréquemment le cas jusqu'ici, car, bien que l'âge réglementaire de la conscription fut de 20 ans, l'incorporation du contingent ayant lieu au mois de novembre de l'année qui suivait l'appel, il résultait que nombre de recrues n'avaient guère que 19 ans en arrivant au régiment.

Pour mettre à exécution la loi Suarez Inclan, il avait été arrêté qu'en 1900 et 1902 il n'y aurait pas de conscription. En ce moment se trouvent sous les drapeaux les classes de 1898 et 1899 ainsi que les ajournés de ces deux classes pour cause d'infirmité (défaut de taille, etc.) et qui ont été déclarés propres lors du recrutement de 1900. Comme la classe de 1898 sera libérée en novembre prochain et la moitié de la classe de 1899 en 1902, il ne se trouvera sous les drapeaux, dans le courant de l'année 1903, que la seconde moitié de la classe de 1899 et les ajournés dont nous avons parlé.

C'est la raison pour laquelle le ministre de la guerre s'était vu obligé de fixer à 80000 hommes[1] le contingent actif de cette année. Ce chiffre a paru excessif à l'opinion publique et a provoqué, dans la plupart des grands journaux, une violente campagne contre le général Weyler. On a traité sa décision d'illégale, parce que les effectifs budgétaires prévoyaient

[1] La classe de 1899 ne fut que de 60000 hommes, bien qu'en 1900 non plus il n'y ait pas eu de conscription.

une armée permanente de 80000 hommes et non de 120000, comme ce sera le cas lors de l'incorporation du contingent de cette année. Quoique le ministre de la guerre eût déclaré que les hommes ne seraient appelés qu'au fur et à mesure du renvoi des vieux soldats, l'opposition a continué de plus belle, surtout de la part d'une Association dite des « Pères de famille », dont les membres, moyennant un versement périodique, ont droit à l'exonération de leurs fils du service militaire, l'Association payant à l'Etat les 1500 pesetas exigés pour l'exonération. Il est évident qu'en augmentant le chiffre du contingent, le nombre des individus à exonérer par la dite Société augmente en proportion et partant ses débours. Telle est l'unique raison des protestations et des démarches plus ou moins patriotiques de la part de ceux auxquels la mesure du général Weyler n'a pas eu l'heur de plaire. Au fond, la cause de tous ces maux c'est l'existence du principe déplorable qui permet aux riches d'éluder le devoir le plus sacré à tout bon citoyen, celui de servir son pays. Partout ce système d'exonération a été rejeté comme immoral, et on pourrait presque arriver à être reconnaissants à notre fameuse Association des Pères de famille si, en fin de compte, son agitation avait pour résultat indirect d'obliger le gouvernement à résoudre le problème du service militaire obligatoire et personnel.

Pour faire droit à cette protestation, le général Weyler a déposé à la Chambre un projet de loi d'après lequel le passage au nouveau système de recrutement se fera progressivement d'ici à 1905.

* * *

Je vous annonçais, dans une de mes précédentes chroniques que, par ordre royal du 9 août de cette année, les officiers du cadre de réserve promus après le 1er mars 1895, qui voudraient suivre des cours spéciaux dans les chefs-lieux des corps d'armée pourraient, à l'avenir, revêtir certains emplois dans l'activité. Le nombre des officiers qui ont sollicité d'assister à ces cours a dépassé 3000 ; autant dire que presque tous ont répondu à l'appel. Malheureusement les ressources dont dispose le ministre de la guerre ne lui permettent pas d'allouer à un aussi grand nombre d'officiers de réserve la solde entière à laquelle ils auraient droit si les cours avaient été donnés dans les localités primitivement fixées. Le général Weyler a donc modifié l'ordre royal en ce sens que les branches d'étude imposées aux officiers de réserve seront étudiées en particulier et que des examens, qui auront lieu en juillet de l'année prochaine, décideront du sort de ces subalternes. Il est regrettable que cette décision se soit imposée, car ce système d'étude ne fera qu'ajouter une pierre de plus à l'édifice déplorable de notre pédagogie de routine qui bourre la mémoire et atrophie l'intelligence.

— Les écoles régionales de sous-officiers, sises dans les chefs-lieux

de corps d'armée, ont été réduites à trois seulement, qui resteront à Valladolid, Séville et Barcelone. La première fournira de sous-officiers les troupes des deux Castilles, de Léon, Galice, des Asturies et des provinces basques ; la seconde, celles d'Andalousie et des possessions d'Afrique ; et la troisième, celles de Catalogne, d'Aragon et de Valence.

— Le régiment d'artillerie de siège destiné à servir de base permanente à la mobilisation du train de siège et des batteries lourdes de campagne, vient d'être réorganisé. Il se composera, à l'avenir, d'un état-major, d'une section d'attelage et de quatre batteries. La première batterie sera armée d'obusiers de bronze de 15 et 21 cm. ; la deuxième, de canons de bronze de 12 et 15 cm. ; la troisième, de mortiers de 15 et 21 cm. ; la quatrième, de canons d'acier de 15 cm. Les quatre batteries utiliseront à tour de rôle la section d'attelage pour acquérir la pratique nécessaire. Au moment des grandes écoles annuelles, le régiment de siège exécutera des exercices de mobilisation générale.

— L'*Officiel* du 28 septembre passé a publié un arrêté royal d'après lequel il sera procédé à la création d'une *junte* ou comité technique d'artillerie et d'une autre du génie. On continuera cependant à laisser dans les attributions de la Junte consultative de la guerre les projets de fortifications et de leurs armements, ainsi que tous les autres services qui seront réalisés en combinaison par l'artillerie et le génie et les projets de défense du territoire en général.

Le comité technique de l'artillerie sera présidé par le commandant général d'artillerie de la première région territoriale. Les autres membres seront le général commandant l'Ecole centrale de tir, les colonels des régiments en garnison à Madrid, le colonel directeur du Musée d'artillerie et le colonel de la commission d'expériences. Un major comme secrétaire et trois capitaines à titre d'auxiliaires compléteront le comité de l'artillerie. Celui du génie aura une composition analogue.

Le même numéro de l'*Officiel* publiait la formation d'une commission mixte composée d'un officier supérieur du corps d'état-major, d'un officier d'artillerie, d'un du génie et d'un d'infanterie dans tous les cas où il s'agira de l'étude de la défense partielle ou générale d'un point quelconque. Les rapports de ces officiers supérieurs seront examinés par les comités techniques de l'artillerie et du génie, puis par la Junte consultative de la guerre avant d'être soumis à la décision ministérielle.

Ce sont bien des formalités, me direz-vous, et vous aurez raison. Il n'y aurait qu'un moyen de supprimer l'inconvénient des commissions et des bureaux, en ce qui concerne la défense du pays, ce serait de décider la création d'un grand état-major, à l'instar de celui qui existe dans la plupart des armées étrangères.

— Il a été décidé d'acheter à la fabrique « Triumph Cycles, de Coven-

try (Angleterre), 46 bicyclettes de la marque « Triumph », modèle militaire, destinées au corps d'infanterie et à la section de cyclistes du bataillon des chemins de fer.

Dans ma prochaine chronique, je parlerai des écoles à feu de l'artillerie qui viennent d'avoir lieu près de Madrid, auxquelles chaque régiment a envoyé une batterie. Elles ont pris, cette année, une importance inusitée.

* * *

La bibliothèque de la *Revue militaire suisse* a dû recevoir le dernier ouvrage [1] d'un des officiers les plus distingués de notre corps de l'artillerie, le commandant D. José de Lossada y Canterac, dont plusieurs des livres servent de manuel à l'Académie de Ségovie, où se forment nos officiers d'artillerie.

Cet ouvrage a été couronné par la Junte consultative de la guerre et a valu à son auteur la croix de deuxième classe du mérite militaire, avec pension, ce qui suffit pour indiquer qu'il s'agit ici d'un travail vraiment remarquable.

Dans 243 pages, M. de Casa Canterac a su résumer l'opinion des techniciens les plus éminents de tous les pays sur la solution des problèmes posés par les récents progrès de l'artillerie ; les facteurs dont il faut tenir compte dans le choix d'un canon à tir rapide ainsi que toutes les questions se référant à l'organisation de l'arme y sont exposés avec clarté et logique et de manière à présenter des éléments de comparaison suffisants pour que le lecteur puisse bien saisir ce sujet d'actualité.

L'ouvrage que j'ai sous les yeux et que je recommande vivement à votre attention, comprend une introduction historique et quatre chapitres, avec les titres suivants : Conditions que doit réunir le matériel de campagne à tir rapide et différences entre celui-ci et le matériel de tir ordinaire. Modifications à introduire dans l'organisation des troupes d'artillerie de campagne, par suite de l'adoption des pièces à feu rapide. Changements que doit subir la tactique de l'artillerie de campagne, par suite de l'adoption des poudres sans fumée. Modifications que le matériel de l'artillerie de campagne entraîne sur l'effet et l'emploi tactique de l'arme.

Le volume est, on le voit, de la dernière actualité.

[1] *Alteraciones que el material de campana de tiro rapido introduce en el efecto tactico y empleo del arma*, par le commandant d'artillerie D.-José Lossada y Canterac, comte de Casa-Canterac. Madrid 1901.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Nouvelles. — A travers les Revues. — Bibliographie. — Le budget de la guerre. † Le capitaine G. Gilbert.

Les mutations dont je parlais dans ma dernière chronique ont eu lieu trop tard pour que j'aie pu en indiquer le caractère. Les journaux officieux ont déterminé leur signification en faisant remarquer que, parmi les trois demi-douzaines de généraux qui ont été l'objet d'une promotion, pas un seul n'avait de titre ou de particule. Est-ce d'après cette considération qu'on a, en haut lieu, distribué l'avancement ? J'aime à croire qu'on a obéi à d'autres mobiles ; mais je sais qu'on s'est réjoui de pouvoir n'accorder de faveurs qu'à des noms roturiers.

Parmi les généraux qui ont disparu, il convient de mentionner spécialement le général Mourlan, qu'il a été plusieurs fois question d'appeler au ministère, en raison de ses opinions franchement et ouvertement républicaines : il était, avec le candidat qui lui a été préféré, le seul divisionnaire que ses convictions politiques pouvaient appeler à faire partie d'un cabinet nettement orienté vers les réformes démocratiques. Le général André a toujours tenu à montrer une bienveillance particulière à son concurrent évincé. Il l'a appelé à faire partie du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur et l'a traité en toutes circonstances avec infiniment de déférence.

Déjà le général Mourlan a profité des loisirs (et de l'indépendance) que lui procure sa mise à la retraite pour exprimer son sentiment sur la façon dont les grandes manœuvres ont été conduites, et il ne s'est pas gêné pour attaquer les principes d'art militaire appliqués par le général Brugère. Nous verrons bientôt que, d'une façon détournée, et sous le masque de l'anonymat, une des plus hautes personnalités de notre armée (on assure que c'est le général de Négrier) a vivement combattu, de son côté, le mode de combat préconisé par nos règlements.

Ceux-ci, d'ailleurs, traversent une crise assez aiguë.

Le *projet d'exercices de l'infanterie* dont j'ai parlé à plusieurs reprises paraît assez compromis. Généralement approuvé par les officiers subalternes, il a été, dit-on, critiqué par les officiers supérieurs et surtout par les généraux. En sa qualité de vice-président du Conseil supérieur de la guerre, ayant, à ce titre, dans ses attributions l'instruction générale de l'armée, le général Brugère se propose de procéder à un examen extrêmement attentif des points litigieux et il ne sanctionnera certainement pas l'œuvre du général Lucas sans une étude préalable qui sera fort minutieuse, encore qu'il soit bien décidé à ne pas entrer dans le détail.

Il serait très logique, en tout cas, qu'on cessât de laisser chaque comité

d'arme élaborer des règlements en toute indépendance, sauf à opposer un veto à la promulgation de leur travail. Au nom de l'unité de doctrine, il appartient à l'autorité supérieure compétente de tracer, à grandes lignes, un programme dont les armes intéressées soient tenues de respecter les dispositions, leur seul rôle consistant à en développer les détails en ce qui concerne leur spécialité. C'est ce qu'on n'a pas fait.

La « théorie jaune » de l'artillerie, c'est-à-dire le « projet de règlement » approuvé par le Ministre à la date du 18 juillet 1898, a également provoqué, dans les rapports des chefs de corps, transmis par la voie hiérarchique, des observations fort nombreuses, dont le Comité technique de l'arme a cru devoir tenir compte, sauf rares exceptions, si bien que sa rédaction définitive m'a paru, bien que présentant d'incontestables progrès sur divers points, inférieure, par suite d'un certain manque d'ensemble, à la rédaction primitive. Je ne fais que l'indiquer, n'ayant eu que pendant peu de temps entre les mains les épreuves de la future théorie... qui ne verra peut-être jamais le jour. On désirait, en effet, qu'elle parût dans la première quinzaine de novembre, de façon à pouvoir être mise en vigueur dès l'arrivée de la classe. Mais il faut auparavant que le Conseil supérieur de la guerre l'examine et l'approuve. Or, j'ai lieu de penser (et même d'espérer) que cet aréopage refusera sa sanction à ce document. Je répète qu'on n'arrivera à rien tant qu'une haute autorité, une seule et unique, s'entend, n'aura pas spécifié nettement, et pour toutes les armes, sans exception, ce que les règlements d'exercices doivent contenir et ce dont ils ne doivent pas parler, l'ordre même des matières, ce que nous appelons la « progression », et jusqu'à la forme qu'il convient de donner aux développements.

* * *

J'ai dit un mot, tout à l'heure, du remarquable article publié par la *Revue des Deux Mondes* (1er septembre) sur « les tendances nouvelles de l'armée allemande ». De son côté, la *Revue politique et parlementaire* du 10 octobre a inséré une très intéressante étude, également anonyme, sur « le haut commandement et les grands états-majors ». L'auteur y critique à bon droit le titre de généralissime donné dans le langage courant au vice-président du Conseil supérieur de la guerre lequel, loin de devenir, au moment d'une mobilisation, le chef suprême des forces de notre pays, ou tout au moins de l'armée de terre, n'est appelé à commander éventuellement que « le groupe *principal* d'armée » qui sera formé à ce moment-là. Le chef de l'état-major de l'armée (dans l'espèce, le général Pendezec), restera attaché, en qualité de « major-général », à ce commandant en chef du groupe principal d'armée (c'est-à-dire présentement au général Brugère), sous les ordres immédiats duquel il est placé en temps de paix.

Et le Ministre, que devient-il dans tout cela ? demande le collaborateur de la *Revue politique et parlementaire*. — Eh bien, au moment de l'entrée

en campagne, au moment où il a le plus besoin (surtout s'il est un civil) du concours d'un auxiliaire particulièrement compétent, informé, éclairé, on lui enlève le chef d'état-major de l'armée, qui est l'homme le mieux au courant, le plus qualifié, et on ne lui laisse que l'un des adjoints de ce chef d'état-major, c'est-à-dire le général de brigade de Lacroix ou le général de brigade Frater.

Dans la même *Revue politique et parlementaire* a paru, en juin dernier, une étude sur « l'armée républicaine de demain », dont l'auteur, M. A. Messimy, ancien capitaine d'état-major, vient de m'adresser le tirage à part. Le point de départ de ses propositions est fort original et très juste.

La France, politiquement, est à peu près dans la situation que, géographiquement, l'Italie occupe. Elle n'est point, comme les Iles Britanniques, sans contact aucun avec des voisins dangereux; mais elle n'a à redouter d'agression que sur sa frontière nord-est. Partout ailleurs elle est garantie par les mers, par l'inviolabilité et la neutralité des pays limitrophes (Belgique et Suisse), par l'innocuité de certains autres (Italie et Espagne), dont elle est séparée par des obstacles considérables.

Elle serait donc en toute sécurité, si on coupait cette sorte d'isthme par laquelle elle communique avec l'Allemagne. On a songé à réaliser cette opération en obtenant la neutralisation de l'Alsace-Lorraine. Le capitaine Messimy, lui, propose de mettre sur la frontière vulnérable une armée de couverture, très solide, fortement constituée, formée en grande partie de troupes de métier. Ainsi isolée, élevée à l'état d'île, si on peut s'exprimer de la sorte, et garantie contre toute agression, la France pourrait se contenter pour ses corps du Nord, de l'Ouest, du Centre et du Sud, d'une organisation « à la Suisse », comme le demande le capitaine Gaston Moch.

Ayant naguère conseillé aux Italiens d'appliquer ce système, j'aurais sans doute mauvaise grâce à dire qu'il me paraît mauvais pour nous. Je le pense pourtant un peu. Et, par exemple, quand on me dit (page 18) que l'armée de première ligne qu'on rêve de posséder serait en grande partie formée de soldats de profession, engagés pour 4, 5 ou 6 ans et rengagés, je ne peux m'empêcher de me rappeler ce que j'ai lu, onze pages plus haut, sur les dangers de l'encasernement, sur l'influence délétère qu'il exerce sur le citoyen français.

> Les premiers mois, la première année de service, l'améliorent toujours, non seulement en tant que soldat, il est superflu de le dire, mais en tant qu'individu. Les années qui suivent sont, au contraire, souvent trop longues pour la besogne à remplir, et l'ennui, l'ennui pesant des journées à demi-oisives, devient une médiocre école de courage, d'héroïsme guerrier et d'énergie.

Et c'est des produits de cette « médiocre école » que vous prétendez composer ces corps de couverture dont la solidité est le postulat sur lequel repose tout votre système. Quand on songe que l'Angleterre s'imagine qu'elle pourrait cesser d'être une île le jour où elle serait reliée par

un tunnel au continent, on ne peut trouver suffisante la garantie que donneraient les quatre corps d'armée dont le capitaine Messimy se contente comme forces permanentes : trois sur les Vosges, un sur les Alpes. Passe encore, peut-être, s'ils étaient homogènes et constamment tenus sur pied de guerre, sinon à un effectif supérieur à l'effectif de guerre. Mais les soldats de métier, ces tristes sires que vous représentez comme devant être médiocrement courageux, médiocrement guerriers, médiocrement énergiques, ils ne figurent que pour un tiers dans cette armée dont vous dites que « du premier au dernier jour de l'année, son entraînement doit être tel qu'elle puisse, sans transition, sans laisser de traînards ni d'éclopés, entrer en campagne ». Pourra-t-il en être ainsi si elle renferme un tiers de miliciens et un tiers de réservistes ?

Je ne le pense pas, et pour ma part, je ne voudrais pas que, dans la totalité de ces troupes de première ligne, il y eût un seul soldat qui fût absent du corps ou dont l'instruction ne fût pas complètement terminée.

Mais, quelles que soient les réserves que je crois devoir formuler, j'estime que les idées contenues dans la plaquette du capitaine Messimy méritent d'être étudiées et prises, dans une certaine mesure, en considération. La solution du problème est élégante, ingénieuse, séduisante, et on peut concevoir telle éventualité qui ferait de son adoption le meilleur parti à prendre. Ce cas se présenterait, par exemple, si les grandes puissances européennes s'entendaient pour fixer un maximum à l'effectif de leurs troupes entretenues en permanence. Cet effectif servirait à former l'armée de couverture. Le reste de la jeunesse valide de la nation constituerait des milices. Mais j'avoue que dans l'état actuel des relations internationales, je trouverais dangereux de mettre, pour boucher la frontière, une barrière d'une solidité aussi peu certaine.

Les recueils périodiques militaires donnent, eux aussi, bien entendu, des articles intéressants pour les gens du métier ; mais c'est en quelque sorte leur fonction normale, et voilà pourquoi je m'abstiens, en général, de signaler ces articles. Je ferai pourtant une exception en faveur d'un travail qui me touche particulièrement. Vous savez, en effet, quelle importance j'attache au *Kriegsspiel* et aussi aux croquis panoramiques. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que ma curiosité a été vivement excitée, l'an dernier, quand on m'a parlé de l'union de ceci avec cela. Un lieutenant d'infanterie avait imaginé de marier le jeu de la guerre avec des dessins complétant la carte et même se substituant dans une certaine mesure à elle par l'emploi des signes conventionnels de la topographie combinés avec la représentation perspective habituelle.

Il m'avait été dit que la direction du service géographique de l'armée appelée à se prononcer sur cette suggestion, l'avait jugée très favorablement. C'est, je crois, le colonel Berthault, fils de l'ancien ministre de la

guerre, auquel est dû un beau livre *(Marches et combats)*, trop oublié aujourd'hui, qui avait fait le rapport concluant à l'adoption du projet.

Et ici j'ouvre une parenthèse pour montrer une fois de plus l'incohérence, l'illogisme qui président à la distribution du travail. Voici un projet qui intéresse toutes les armes : on peut admettre qu'il touche plus particulièrement l'état-major ; mais il ne concerne pas plus la cavalerie que l'artillerie. Il semblerait donc qu'on dût consulter sur son adoption l'état-major général et, en particulier, son 3e bureau chargé des « opérations militaires » et de « l'instruction générale de l'armée. » Eh bien, c'est à la direction de l'infanterie que fut renvoyé, pour examen contradictoire, le préavis émanant du service géographique. — Et pourquoi cette préférence ? — Sans doute, pour cette unique raison, raison qui, pour être unique, n'en est pas moins mauvaise, que l'auteur appartient à l'arme : c'est le lieutenant Lefebvre, du 4e régiment de ligne.

J'espérais qu'une circulaire ministérielle signalerait son travail et le recommanderait, et, à la vérité, le général André a bien conseillé aux corps de troupe d'associer le jeu de la guerre aux croquis panoramiques ; mais il ne nous avait pas livré la clef de ce mode de représentation si original, et nous ignorions les particularités qui lui donnent sa très grande valeur, lorsque le lieutenant Lefebvre se décida à donner son travail au *Journal des sciences militaires* où il est en train de paraître[1]. J'en reparlerai plus en détail lorsqu'il aura été tiré à part. Mais j'ai tenu à dire dès maintenant tout le bien que j'en pense.

Puisque j'ai commencé à déroger à mes habitudes, je ne cèlerai pas le plaisir que j'ai eu en trouvant dans la *Revue d'artillerie*, sous la plume du commandant P. Machart, officier particulièrement compétent en la matière, une très curieuse étude sur les chevaux et les voitures de l'artillerie. J'ai pu y constater, en effet, l'identité des idées qui y sont émises avec les théories que j'ai eu si souvent l'occasion de formuler, ici ou ailleurs, sur les marches de cette arme. Je ne manquerai pas d'en reparler, car je considère la question comme capitale, et malheureusement il me semble qu'on ne s'en occupe pas assez.

* * *

J'ai enfin trouvé le temps de lire les deux gros volumes du commandant H. Weil sur *le Prince Eugène et Murat*. C'est une œuvre remarquable et d'un intérêt passionnant. L'évolution qui amène le roi de Naples à trahir l'empereur constitue, à elle seule, un drame curieux et émouvant. L'auteur n'a pas employé de moyens factices pour exciter cette curiosité et cette émotion. Il les laisse se dégager tout naturellement du récit des faits, récit très simple, bien ordonné, et dont la clarté dénote beaucoup

[1] Deux articles ont déjà été publiés sur « le paysage militaire ». Reste à venir l'étude consacrée à l'application de ce paysage militaire au jeu de la guerre.

plus d'art qu'il n'y paraît. Car, à première vue, il semble que le commandant ait pris trop à cœur d'écrire un livre d'après la formule que voici, donnée par Jomini en son *Précis de l'art de la guerre* :

L'histoire purement militaire est un genre ingrat et difficile. Car, pour être utile aux hommes de l'art, elle exige des détails non moins arides que minutieux, mais nécessaires pour bien faire juger des positions et des mouvements.

Encore peut-on relever la saveur de la narration par du pittoresque et en jetant quelque éclat sur son style. Ces charmes adventices font défaut au livre de M. Weil. Les faits sont présentés tout secs et tout nus, mais, je le répète, non sans art. Et, malgré le manque de coloris, malgré la disposition typographique qui est plutôt terne, elle aussi, malgré la ponctuation qui est souvent vicieuse, malgré les fautes d'impression qui ne sont pas rares, ces mille grandes pages d'un texte serré et dépourvues d'air se laissent lire. Que dis-je ? Elles se font lire tout d'un trait. Considérations politiques, aperçus psychologiques, opérations militaires, négociations diplomatiques, tout cela se mêle en un ensemble captivant, dont on ne peut s'arracher lorsqu'on s'y est mis. J'appelle donc l'attention sur cet ouvrage qui me paraît fort impartial et bien documenté, sans abus d'érudition[1].

* * *

Le rapport du budget de la guerre n'est pas encore déposé, mais nous en connaissons (c'est le cas d'employer cette expression) l'économie. L'honorable M. Berteaux, chargé de le rédiger, n'a pas manqué à la tradi-

[1] Ferai-je remarquer, en passant, combien il est difficile, même aux historiens les plus scrupuleux et les plus consciencieux, de ne pas altérer les textes ? Que l'on compare le passage de la dépêche de Mier à Metternich citée page 123 (je sais bien qu'elle était cryptographiée avec un chiffre spécial) avec l'extrait qui s'en trouve au bas de la page 99, que l'on compare encore la lettre de Caroline à Napoléon en date du 5 juin 1813 (note [1] de la même page 99 et renvoi 3 de la page 55), on y constatera des différences, — oh ! bien légères et presque insignifiantes, mais sensibles tout de même, bien qu'elles ne portent pas sur le fond et qu'elles ne dénaturent rien d'essentiel.

Voici des divergences moins vénielles dans la traduction d'une dépêche chiffrée que Metternich écrivait (peut-être en allemand, d'ailleurs), le 16 juillet, au comte de Mier :

« Le roi de Naples voulait-il en attendant le développement des événements conserver une neutralité de fait, c'est-à-dire ne pas gêner les opérations de l'Autriche ? Dans ce cas, il faudrait prendre un engagement formel, mais secret, à ce sujet. Voulait-il au contraire prendre une part active à la Guerre ? Il faudrait alors « qu'il chargeât quelqu'un de ses pleins pouvoirs pour entrer en alliance avec l'Autriche et pour accéder à la coalition. »

(*Tome 1, page 145.*)

« Le roi veut-il rester neutre et attendre les événements pour se prononcer. Dans ce cas, il doit s'interdire de contrarier nos opérations et il devrait même s'engager sur ce point par une convention secrète. Veut-il, au contraire, prendre une part active à la guerre ? Alors qu'il signe un traité d'alliance avec l'Autriche et qu'il entre ouvertement dans la coalition. »

(*Tome 1, pages 158-159.*)

(Il va sans dire que je conserve textuellement la ponctuation des deux versions.)

tion: il s'est institué d'office non le censeur du ministre, mais son collaborateur, et il a mis sa science toute fraîche au service de la compétence expérimentée des bureaux chargés de l'établissement du projet de budget. Ne nous en plaignons pas. L'intervention d'un profane peut avoir du bon, quand ce profane, comme c'est ici le cas, est un homme intelligent, rompu aux affaires, plus désireux de contribuer au bien de la chose publique que d'être désagréable au gouvernement. Les opinions politiques et les sentiments personnels de M. Maurice Berteaux le portent à beaucoup de sympathie pour le général André, et il y paraît. Il est également enclin à certaines idées que, pour ma part, je suis fort loin d'approuver. Ainsi, il est hanté par la préoccupation d'augmenter la proportion des officiers sortant des rangs. Légalement, cette proportion n'est pas inférieure au tiers. En fait, elle atteint la moitié, au moins dans certaines armes. Il est vrai que, contrairement aux principes auxquels se conforme actuellement le ministre de la guerre, le rapporteur du budget demande que, systématiquement, les officiers sortant du rang soient à peu près exclus de l'avancement au choix.

D'autre part, en vue de remédier à l'encombrement actuel des cadres, M. Berteaux émet l'idée d'un « dégorgement latéral » permettant à tous les officiers qui ne se sentent pas absolument portés vers la carrière des armes et qui regrettent parfois, après dix ou quinze ans, d'y être entrés, d'en sortir sans trop grande perte pour eux. Deux moyens peuvent mener à ce résultat : la retraite proportionnelle après un temps déterminé ou les congés sans solde à long terme, comme il en est donné dans divers corps ou services de l'Etat : par exemple, dans la marine.

Les retraites proportionnelles, si prônées l'an dernier par M. Raiberti, sont onéreuses pour le budget; il n'en est pas de même des congés sans solde, expédient qu'accepte l'autorité militaire et qui, d'ailleurs, a déjà été soumis à un court essai, il y a une vingtaine d'années. Chaque année un certain nombre de ces congés (200, à titre d'essai, en 1902,) seraient accordés à des officiers qui, par suite d'un changement de situation dans leur famille, leur fortune, ou de mécomptes dans leur carrière, voudraient entreprendre autre chose, sans quitter définitivement l'armée. Le temps de l'absence compterait pour la retraite, mais non pour l'avancement.

On se préparerait aussi, par là, de bons officiers de réserve, — et on sait qu'actuellement il nous en manque 7000.

Une autre grosse modification porterait sur la situation du chef d'état-major de l'armée, dans l'ordre d'idées dont je parlais tout à l'heure à propos de l'article de la *Revue politique et parlementaire*.

En 1890, lors de la réorganisation de l'état-major général, le général de Miribel, appelé à sa tête, se trouvait précédemment désigné, pour le cas de guerre, comme major-général du groupe d'armées du Nord-Est. On lui laissa cette affectation concurremment avec ses nouvelles fonctions.

Ses successeurs ont conservé cette double situation, et, en cas de guerre, au moment où le chef d'état-major général serait le plus nécessaire pour faire fonctionner l'ensemble de l'immense machine dont il s'occupe en temps de paix, il devrait partir pour prendre dans le Nord-Est un poste particulier et auquel il ne se serait pas spécialement préparé.

De plus, l'organisation actuelle absorbe le chef d'état-major de l'armée et elle le détourne de son rôle principal, qui est la préparation à la guerre, puisqu'il est chargé de pourvoir à toute une série de questions d'administration et de chancellerie qui n'ont aucun rapport avec cette préparation.

D'accord avec le ministre de la guerre, la commission du budget propose : 1° de dégager le chef d'état-major de ces préoccupations accessoires, en créant, par une simple mutation de personnel, et sans crédit nouveau, une « direction d'état-major » qui en sera chargée ; 2° de maintenir, en temps de guerre, au chef d'état-major de l'armée, ses attributions actuelles qui s'étendent à toutes les questions de mobilisation des armées et des corps d'armée ; 3° de faire désigner dès le temps de paix un autre major-général du groupe d'armées du Nord-Est.

Tout ceci me semble digne d'approbation.

La désaffectation du Prytanée de la Flèche et des écoles d'enfants de troupe ne me paraît pas moins louable. Il est absolument contraire au principe cher à M. Raiberti de « l'armée dans la nation » de constituer artificiellement des familles militaires où la vocation des armes se transmette héréditairement. Il est contraire aux aspirations de notre démocratie de constituer artificiellement des castes fermées, et, par exemple, quand le fils d'un sous-officier manifeste le désir de devenir officier, il est inique de lui en refuser les moyens, de contrarier ses goûts, de réfréner ses aptitudes, pour l'amener à se contenter du galon de sous-officier. A cette considération primordiale s'ajoute que les écoles d'enfants de troupe sont mal organisées, mal dirigées. Mais tout cela serait réparable, tandis que l'erreur initiale subsiste. Il n'est plus admissible que chacun de nous soit, par le fait seul de sa naissance, confiné dans des occupations déterminées et dans des fonctions d'où il ne puisse sortir.

Le rapport de M. Berteaux traite une foule d'autres questions dont l'énumération serait sans grand intérêt et qu'il sera temps de commenter et de discuter dans une prochaine chronique. Je n'y manquerai pas, car cet examen sera l'occasion d'une sorte de revue générale des principales questions militaires à l'ordre du jour.

* * *

Mon condisciple et compatriote G. Gilbert vient de mourir après une existence bien triste. Sorti le premier de la première promotion de l'Ecole de guerre, il semblait appelé à devenir un des chefs les plus instruits et

les plus capables de notre armée, lorsque la paralysie l'obligea à quitter le service actif. Réduit à n'être que théoricien, il fut, du moins, un écrivain militaire de premier ordre. Sous la signature G. G., il a longtemps collaboré à la *Nouvelle Revue*, et son influence a été grande sur les idées qui ont prévalu dans notre armée. De bonne heure, il s'était senti le goût d'écrire. Il était encore à l'Ecole d'application de Fontainebleau, ou il venait à peine d'en sortir, lorsqu'il fit paraître dans le *Journal des sciences militaires* une étude sur la liaison des éléments d'un système d'artillerie. J'en ai gardé le souvenir comme de quelque chose qui était plus que le travail d'un bon élève. Mais je ne m'attendais pas à ce que ce brillant élève devînt un maître. Peut-être la souffrance a-t-elle élevé son esprit Semblable à la hache, un poète l'a dit,

La douleur élargit les âmes qu'elle fend.

Si elle l'a mûri par la méditation, peut-être l'immobilité à laquelle a été condamné de bonne heure le capitaine Gilbert l'a-t-elle tenu un peu éloigné de l'homme. Peut-être connaissait-il insuffisamment la troupe. Il est tel passage de ses écrits qui ne paraît pas dénoter des notions assez précises sur la psychologie du soldat. Le côté « temps de paix » n'est pas celui qui l'intéressait le plus et où il a marqué une supériorité notable. Il s'occupait plus volontiers des questions d'organisation, de tactique, de stratégie. De bons juges prétendent que, en ces matières, il était tout à fait remarquable. En tous cas, sa disparition entraîne assurément une diminution de la presse militaire française, et je m'associe de tout cœur à un deuil auquel s'ajoute la tristesse de souvenirs personnels déjà lointains.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Echos des manœuvres. — Couleurs distinctives des brigades. — Les feux dans l'infanterie. — Statistique du recrutement.

Le roi Victor Emmanuel II, dont l'activité militaire peut bientôt se comparer à celle de son allié du nord, vient, dans ces derniers temps de manœuvres, de donner plusieurs preuves de la sollicitude et de l'intérêt qu'il porte à ses troupes Il ne se passait pas un jour presque sans que les dépêches nous signalassent la présence du roi soit aux manœuvres alpines, soit aux manœuvres de cavalerie, soit aux autres manœuvres secondaires. En outre, et grâce à son automobile, le roi se transportait journellement très loin de sa résidence.

On note partout sa tenue naturelle et décisive ; les amis de l'armée se félicitent d'avoir un soldat qui *de visu* se rende compte des manœuvres,

du terrain et des mille détails inhérents au fonctionnement de l'organisme militaire. Notre frontière menacée étant maintenant surtout celle de l'ouest, le roi, en la parcourant attentivement, ne peut en tirer que d'utiles enseignements au grand bien des opérations qui pourraient un jour se dérouler dans les Alpes.

Différentes raisons ont amené encore cette année la suppression des grandes manœuvres proprement dites. Par contre, les manœuvres dans les circonscriptions de corps d'armée se sont faites comme d'habitude et ont donné lieu aux critiques les plus variées. Y a-t-il progrès ? Y a-t-il recul ? La grande majorité se prononce nettement pour un progrès marqué, très marqué même.

On a vu, et c'est un fait nouveau, des actions de guerre où le théâtre était relégué à l'arrière-plan. Plus de mouvements de parade si le moment ne le permettait pas ; au contraire, une grande mobilité qui poussait les troupes à utiliser véritablement le terrain. Les juges de camp, qui semblaient dressés à une nouvelle école, étaient impitoyables, et les combats, jugés exclusivement au point de vue de la réalité, ont dérouté plusieurs fois de savantes préparations théâtrales.

Le service d'exploration a fait de notables progrès par le fait que les troupes qui en étaient chargées avaient enfin compris leur mission. Elles étaient en conséquence plus mobiles, plus hardies, et les chevauchées de quelques patrouilleurs pourraient à juste titre servir d'exemples.

L'artillerie ne pourrait guère faire parler d'elle. Elle est restée bonne dans son ensemble et manœuvrière, mais comme son matériel actuel est irrévocablement condamné, nous nous gardons d'une critique désormais facile.

Pour terminer le sujet des manœuvres, je tiens à vous signaler encore celles dites de « cavalerie » dont les rencontres prirent fin le 1er septembre. Deux divisions combinées de cavalerie, sous les ordres du général Avogadro di Quinto, ont évolué sur le plateau assez accidenté de Viterbo. Parmi les officiers supérieurs chargés d'un commandement effectif, citons le comte de Turin, à la tête d'une brigade de « Lancieri ». Outre la cavalerie, deux batteries d'artillerie et deux compagnies de cyclistes ont pris part à ces manœuvres.

L'inspecteur de la cavalerie, le lieutenant général Magnoni, rassembla, le soir du 1er septembre, tous les officiers sur le terrain même des évolutions, et, en termes élogieux, rendit compte des dispositions prises. Malgré ces éloges de convention, tout n'est pas parfait, même dans la cavalerie, et plusieurs auraient désiré aussi sentir une « critique », qui aurait été plus profitable qu'un discours flatteur. Personne ne veut voir, par exemple, que la cavalerie ne tient pas compte du feu adverse ou prend trop tard les formations de combat. Elle couvre aussi très mal ses

flancs et n'est pas à même de parer à temps aux attaques énergiquement conduites.

Les cyclistes adjoints à la cavalerie étaient bien entraînés, remarquablement habiles dans le terrain, mais en général perdaient facilement le contact et tendaient à agir pour leur propre compte. Les mouvements tournants conviennent peut-être aux cyclistes, mais ils doivent être exécutés au moment propice, ils doivent se coordonner avec l'action principale ou secondaire et pouvoir être poussés à fond.

— Depuis quelques mois déjà la question des couleurs distinctives que l'on veut donner aux brigades d'infanterie est à l'ordre du jour. Nous sommes, en Italie, très amateurs de couleurs, chacun le sait, mais dans cette question le goût passe en seconde ligne.

Les militaires reconnaissent la nécessité de distinguer rapidement les troupes, et il n'est pas une relation de guerre qui ne parle du désordre amené au combat entre les unités qui ne se reconnaissent pas suffisamment. Il faut donc un signe bien visible, une couleur frappante, qui, tout en satisfaisant l'esthétique, réponde aux besoins de la guerre et permette aux troupes de se reformer rapidement après un assaut ou de se grouper dans la mêlée. L'idée est donc bonne; l'exécution est plus difficile puisqu'il faut pour nos 48 brigades 48 couleurs ou combinaisons de couleurs.

Actuellement, et à titre d'essai, chaque brigade a une compagnie équipée selon le nouveau projet.

Comme il fallait s'y attendre, les critiques comme les éloges abondent

Il paraît que les meilleures expériences ont pu se faire lors des manœuvres et elles ne sont pas favorables. On ne distingue pas assez les rubans du col, larges seulement de quatre centimètres à une extrémité et de deux et demi à l'autre; on critique les combinaisons de couleur qui réunissent des clairs pour quelques brigades et des foncés pour d'autres.

A noter en passant que les projets les plus fantastiques se font jour; les essais allant bientôt se terminer, il est préférable d'attendre, quitte à juger ensuite d'une manière définitive.

— La question des feux de l'infanterie préoccupe les esprits. Malgré les désavantages reconnus au feu de salve, notre règlement l'a conservé et ce genre de feu est fréquemment adopté, trop fréquemment peut-être. On attribue au feu de salve un grand effet moral, et il est hors de doute que la salve maintient mieux la cohésion et qu'elle est peut-être, dans certains cas, plus meurtrière qu'un feu à volonté. La tendance générale chez les écrivains militaires vise la suppression des feux de salve et lui substitue le feu à volonté comme étant celui qui convient le mieux au

soldat dans l'ardeur du combat. On peut prouver, et Napoléon du reste était dans le vrai en disant qu' « il n'y a de feu praticable devant l'ennemi que celui à volonté » et que la salve devra disparaître. Le combat excite plus ou moins le soldat selon son tempérament et, dans le feu de salve, tous les hommes d'une unité de commandement ne sont jamais prêts au même instant. Il en résulte un feu en grande partie non visé, un mouvement machinal et, en somme, une discipline de feu superficielle. Et pense-t-on que dans les guerres futures l'homme tirera très rarement debout, mais presque toujours couché ou à genoux ! Ceux qui connaissent la difficulté d'exécuter une salve à terre ne peuvent hésiter à lui substituer la méthode plus logique du feu à volonté.

Depuis quelques années, et certainement sous l'influence allemande, le feu de salve a perdu en Italie son antique renommée. Les jeunes, imbus des procédés de la tactique moderne, réservent ce feu pour certains cas spéciaux, par exemple au commencement d'un combat ou dans la situation d'une troupe non directement exposée au feu ou, enfin, en position défensive aux grandes distances.

Dernièrement, dans l'*Esercito italiano*, le lieutenant Chiericoni est encore plus expéditif. Il préconise dans deux articles intéressants l'emploi d'un seul et unique feu, « le feu naturel ». Il va même tellement vite en besogne qu'il supprime les feux de salve, les feux lents et rapides et les feux de vitesse. Il ne reste plus qu'un seul et unique commandement : « Contre tel but ! — Hausse X mètres ! — Commencez le feu ! »

En adoptant ce système, nous simplifions énormément notre instruction de tir, nous nous rapprochons de la réalité, car au combat le chef perd souvent toute direction du feu. Mais peut-on ainsi laisser toute latitude au soldat ? L'auteur est fermement convaincu que le soldat se rend compte de la vitesse qu'il doit donner à son tir, et il estime qu'en moyenne le tireur dépensera ses dix cartouches par minute, ce qui nous maintient toujours dans les limites des feux actuels.

— Pour terminer, passons en revue les données fournies par la direction générale du recrutement, données concernant, d'une part, le recrutement de la classe 1879 et, d'autre part, les tableaux des effectifs des troupes au 30 juin 1900.

Au total, ont pris part au recrutement 398 851 hommes inscrits sur les listes.

De ce nombre :

199 394 furent enrôlés dans l'armée ;
91 647 furent renvoyés d'un an ;
78 187 furent réformés par suite de défauts physiques, et
29 623 ne répondirent pas à l'appel.

Les enrôlés dans l'armée sont répartis dans les deux catégories actuel-

lement encore existantes, la deuxième catégorie n'existant plus que pour les jeunes gens omis dans les recrutements antérieurs. Nous avons donc des 199 394 enrôlés :

102 422 dans la première catégorie (armée permanente) ;
16 » deuxième » , et
96 956 » troisième »

La statistique nous donne encore plusieurs tableaux intéressants sur les différentes professions des hommes examinés, sur la taille, etc. Relevons les indications plus spécialement relatives à l'instruction des hommes qui se sont présentés. On trouve le

64,37 % d'examinés sachant lire et écrire ;
33,70 % ne sachant ni lire ni écrire ;
1,87 % sachant seulement lire.

L'effectif de l'armée au 30 juin 1900 se décompose comme suit :

Armée permanente	sous les armes	249 821	
	en congé illimité	575 520	825 341
Milice mobile en congé illimité			307 696
Milice territoriale en congé illimité			2 222 637

A. F.

BIBLIOGRAPHIE

Die Automobilen für schwere Lasten und ihre Bedeutung für militärische Verwendung, par C.-P. Mirandoli, lieutenant-colonel du génie, traduit de l'italien par O. Layriz, lieutenant-colonel z. D. — 1 brochure de 60 pages, avec 21 figures. — Berlin 1901, S. Mittler & fils.

Le lieutenant-colonel Layriz s'est fait depuis quelque temps le porte-bannière en Allemagne des automobiles et des applications qu'on peut en faire à la guerre, aussi bien pour le transport des personnes que pour les convois pesants. Il a voulu, pour faire pénétrer plus encore ses idées, donner connaissance des articles très substantiels et fort intéressants qu'a publiés en 1898 et en 1900, dans la *Rivista di artiglieria e genio*, le lieutenant-colonel du génie de l'armée italienne C.-P. Mirandoli.

La traduction du lieutenant-colonel bavarois est fidèle et soignée et rend parfaitement compte des travaux de son collègue italien. Les figures et les planches sont également très bien venues. L'Italie a été le berceau pour ainsi dire de la locomotion automobile appliquée aux « poids lourds », les locomotives routières y avaient acquis droit de cité dans l'armée bien avant que les autres Etats eussent eu l'idée de l'introduire pour leurs transports et dans leurs trains.

Ce genre de locomotion tendant à se répandre toujours plus et allant permettre de remplacer dans une certaine mesure, en campagne, la traction animale, tout ce qui peut contribuer à affirmer son importance et son utilité à la guerre mérite l'attention de l'armée. La brochure Mirandoli-Layriz lui apportera son appoint. Ed. M.